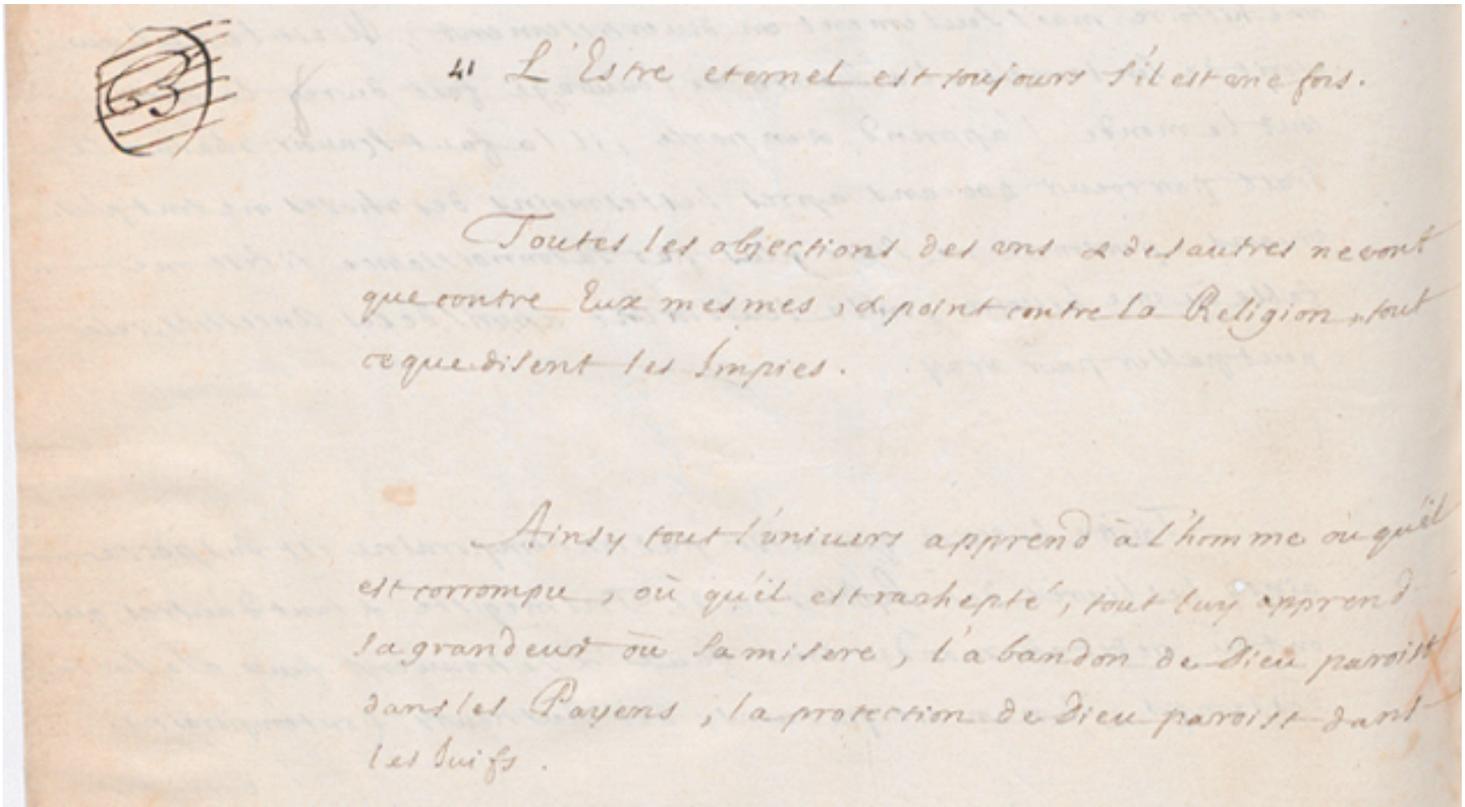


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 225 v°



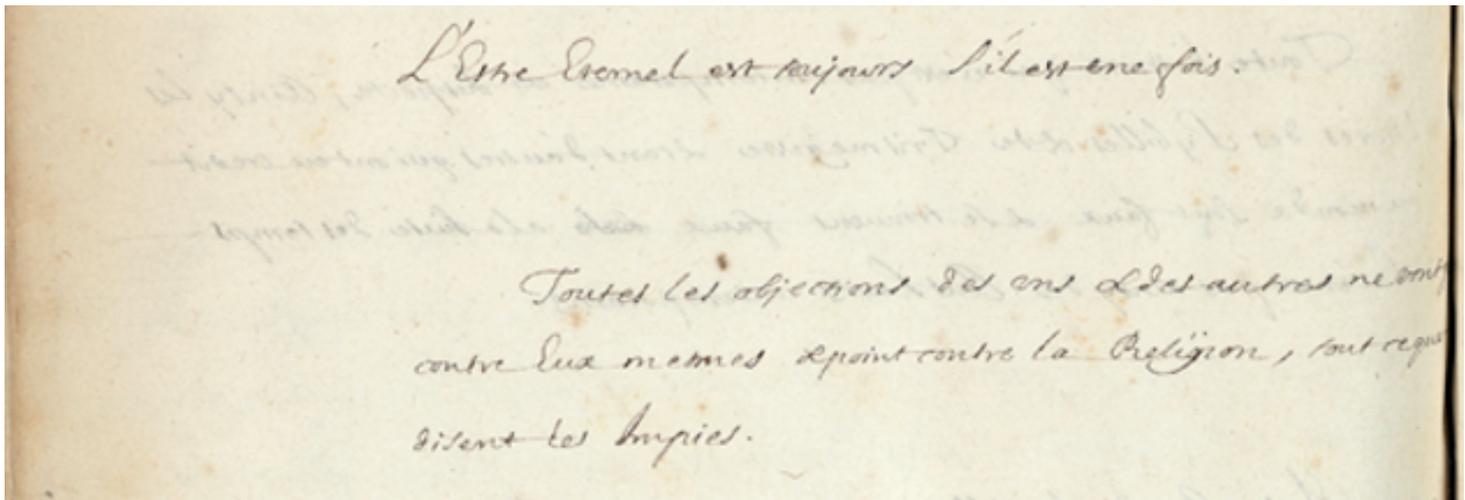
Transcription de C₁

41 L'Estre eternal est toujours s'il est une fois.

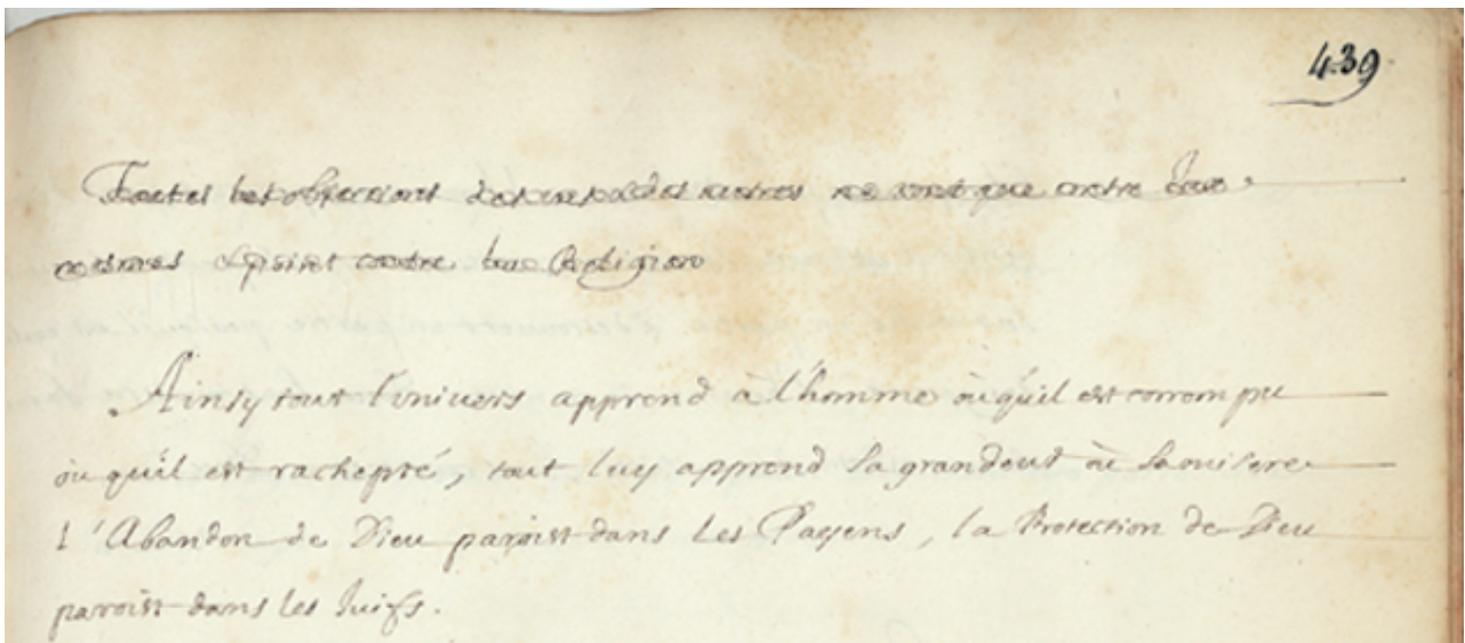
Toutes les objections des uns & des autres ne vont que contre Eux mesmes, & point contre la Religion, tout ce que disent les Impies.

Ainsy tout l'univers apprend à l'homme où qu'il est corrompu, où qu'il est racheté, tout luy apprend sa grandeur où sa misere, L'abandon de Dieu paroist dans les Payens, la protection de Dieu paroist dans les Juifs.

C₂, p. 437 v° (l'image du texte est incomplète à droite)



C₂, p. 439



Transcription de C₂

[p. 437 v°]

L'Estre Eternel est toujours s'il est une fois.

Toutes les objections des uns & des autres ne vont [que]
contre Eux memes & point contre la Religion, tout ce que
disent les Impies.

[p. 439]

~~Toutes les objections des uns & des autres ne vont que contre Eux
mesmes & point contre la Religion~~

Ainsy tout l'univers apprend à l'homme où qu'il est corrompu

où qu'il est rachepté, tout luy apprend sa grandeur où sa misere
l'Abandon de Dieu paroist dans les Payens, la Protection de Dieu
paroist dans les Juifs.

C₁ et C₂

AVERTISSEMENT

Les papiers originaux du dossier intitulé *Séries V* par L. Lafuma et *Préface de la seconde partie* par Ph. Sellier sont perdus. Les Copies C₁ et C₂ sont les seuls documents qui ont été conservés.

Faute de savoir si Pascal a conservé le dossier intact ou s'il l'a découpé en fragments, il nous a semblé pertinent de découper ce dossier en tenant compte des numéros et des traits de séparation.

Voir le détail de ce découpage dans la description des Copies du fragment 1 de *Preuves par discours II*. *

Marques en marge de C₁ (8 au crayon, n° 41 à la plume, **B** entouré à la plume puis barré) : voir la description des Copies C₁ et C₂.

Un **B**, écrit à l'encre noire et entouré d'un cercle de la même couleur (mais non coché au moyen d'un X écrit à la sanguine) a été ajouté en marge du premier texte dans C₁ : ce type de marque aurait, selon J. Mesnard, été utilisé par Étienne Périer pour sélectionner les fragments à ajouter dans l'édition de 1678. En effet, ce texte n'a pas été retenu dans l'édition de janvier 1670. Cette proposition n'a pas été retenue et la marque a été barrée. Le texte n'a pas été intégré dans l'édition de 1678.

Les Copies transcrivent le même texte. Dans C₂, le copiste avait commencé à copier une seconde fois le texte qu'il venait d'écrire à la fin de la page précédente : il s'en est aperçu et l'a barré.

* Nota

L. Lafuma a remarqué que la première note n'est séparée de la note qui la précède que d'une seule ligne blanche dans les deux Copies, alors que la séparation avec la note qui la suit équivaut à deux lignes blanches. M. Le Guern a donc regroupé la première note avec celle qui la précède dans les Copies.

NDLR : Malheureusement, on ne peut pas faire confiance au copiste qui n'a pas toujours respecté les consignes de séparation des textes et des fragments : il a souvent ajouté des lignes blanches pour aérer les textes et en a supprimé pour gagner de la place ; il a aussi reproduit ponctuellement des traits de séparation qui matérialisaient dans C₀ soit un changement de fragment, soit un trait de séparation tracé par Pascal sur l'original.